

ENTREPRISE



ACCORD DES SALARIÉS CADRES ET TAM DU PAYSAGE

**TOUT SAVOIR SUR LA GESTION
DE VOTRE CONTRAT**

SALARIÉS CADRES ET TAM DU PAYSAGE

La gestion de
votre contrat
santé

NOUVELLE
GESTION !

La gestion de
vos contrats
prévoyance
et retraite
supplémentaire

RIEN NE
CHANGE !

POUR TOUT COMPRENDRE

Un espace entièrement dédié à votre profession

Le Groupe AGRICA vous accompagne au quotidien en mettant à votre disposition un espace dédié à l'Accord national du paysage.



Connectez-vous sur le site
www.masanteprev-paysage.org

Vous y retrouverez :

- l'information concernant votre accord
- l'ensemble des démarches à suivre
- toute la documentation contractuelle
- les points de contacts de nos agences près de chez vous
- des services en ligne pour améliorer vos garanties



POUR APPROFONDIR

Gérer les affiliations de vos salariés

En santé

En prévoyance et retraite
supplémentaire

Modalités d'affiliation des salariés et leurs ayants droit

Affiliation en ligne par l'employeur

Connectez-vous sur <http://sante-cadresdupaysage.msa.fr> avec l'identifiant et le mot de passe reçus par courrier.

Si vous n'avez pas reçu vos codes de connexion, adressez un message à paysagecadres.blf@alsace.msa.fr

Affiliation automatique

Conformément aux informations déclarées dans votre DSN ou DPAE

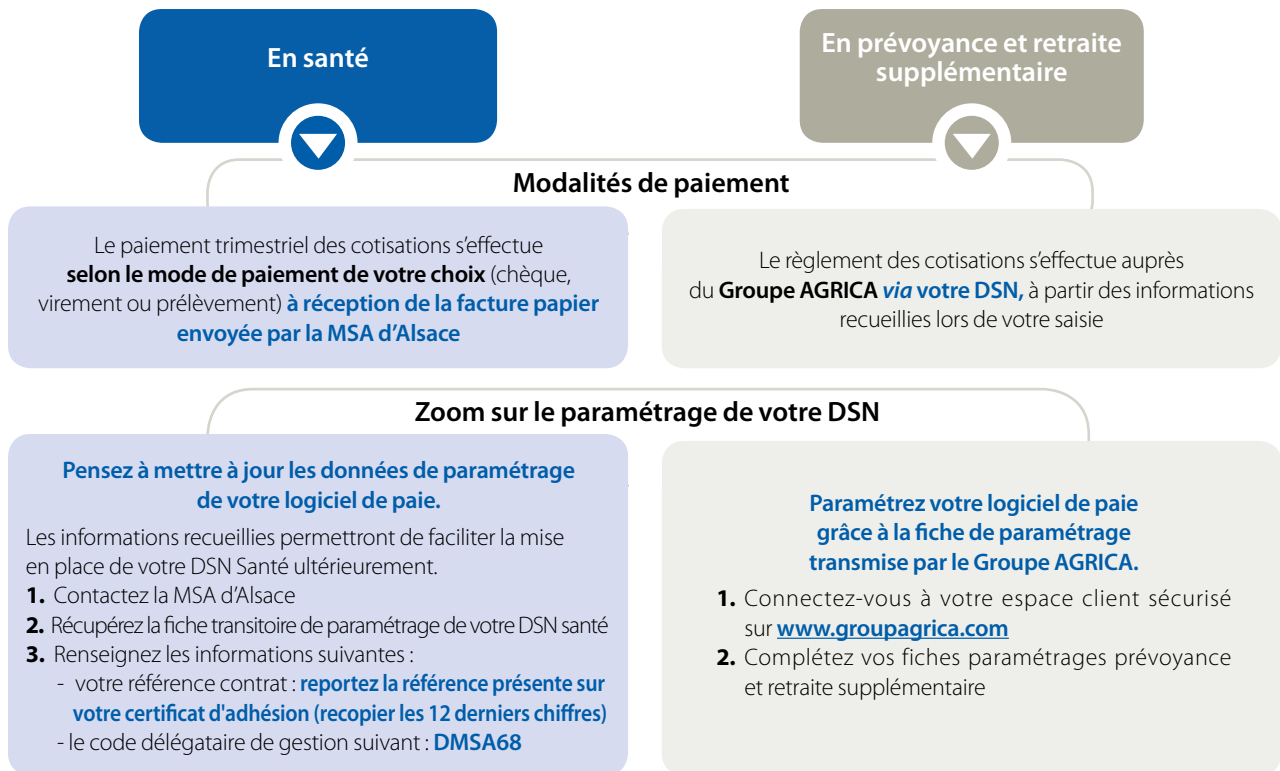


En cas de refus du salarié, il peut affilier lui-même ses ayants droit sur le site de la MSA d'Alsace.

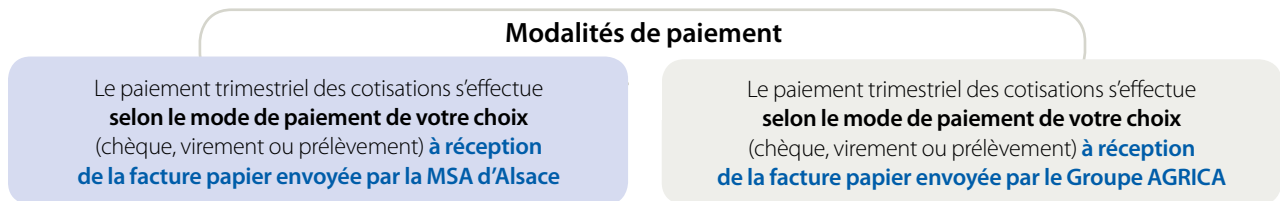


Payer vos cotisations

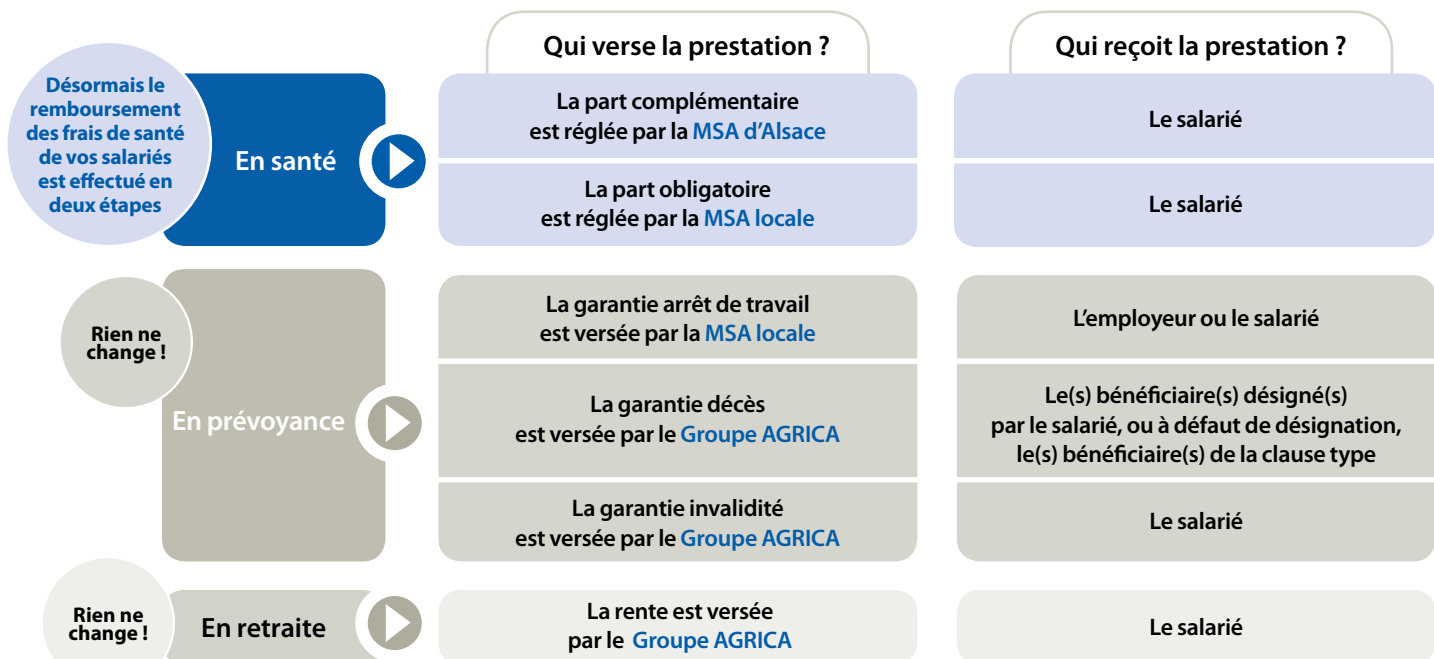
► Vous êtes une entreprise **ayant recours à la DSN**



► Vous êtes une entreprise **n'ayant pas recours à la DSN**



Comprendre le versement des prestations de vos salariés



BON À SAVOIR

La mise à jour de la carte Vitale est indispensable pour garantir le bon traitement des dossiers. Pensez à le rappeler à vos salariés !

SALARIÉ CADRES, TAM, OUVRIERS ET EMPLOYÉS

À RETENIR

Que vos salariés soient cadres, TAM, ouvriers ou employés, un interlocuteur est à votre disposition.

Vos interlocuteurs

	Salariés cadres		Salariés non cadres	
	Régime obligatoire	Régime complémentaire	Régime obligatoire	Régime complémentaire
Votre contrat santé	MSA LOCALE	MSA ALSACE	MSA LOCALE	MSA LOCALE
Votre contrat prévoyance	MSA LOCALE	MSA LOCALE ⁽¹⁾ GROUPE AGRICA ⁽²⁾	MSA LOCALE	MSA LOCALE ⁽¹⁾ GROUPE AGRICA ⁽²⁾
Votre contrat retraite supplémentaire	-	GROUPE AGRICA	-	-

(1) La garantie arrêt de travail est gérée par la MSA locale.

(2) Les garanties invalidité et décès sont gérées par le Groupe AGRICA.

Comment nous joindre ?

MSA locale	MSA d'Alsace	Groupe AGRICA
Rendez-vous sur www.msa.fr	Par e-mail : paysagecadres.blf@alsace.msa.fr Par téléphone : 03 68 09 79 99	Par e-mail : prevoyance@groupagricar.com Par téléphone : 0821 200 360

AGRICA VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN